

**REGLEMENT DU JEU EUROPE 1**  
**« Le 3 ou rien »**  
**Saison radiophonique 2025/2026**  
**ADDITIF N°16**

La Société EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Le 3 ou rien » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit le règlement pour la Période de Jeu du 8 au 12 décembre 2025.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

■ **Pour l'application des articles 4 :**

**Supports :** au 7 39 21 (2 X 0,75 € TTC + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile).

Code : **MEDIAS**

Pendant toute la Période de jeu, 1 (une) Session de jeu par jour sera organisée du lundi au vendredi entre 10h00 et 11h30.

Le nombre maximum de participations autorisées par participant par Session de jeu est de 1 (une).

■ **Pour l'application de l'article 6 :**

Chaque gagnant remporte :

⇒ **1 lot « 1 enceinte PRODIGE de la marque A.BSOLUMENT »** d'une valeur unitaire de 590 (cinq cent quatre-vingt-dix) euros.